



Publié le : 18/02/2009  
Transmis en préfecture le : 18/02/2009

## EXTRAIT

Du Registre aux délibérations  
Du Conseil de la Communauté

### Réunion du CONSEIL du 13/02/2009

Nombre de membres en exercice : 170  
Date de la convocation à la réunion : 6 février 2009

**Présidente de séance : Mme Martine AUBRY**  
(Secrétaire de Séance : Mme Vinciane FABER)

Présents : (150) MM. ADYNS, AMIELH, ANDRE, Mme AUBRY, MM. BAERT, BAILLOT, BARRET, BENABBOU, BERNARD, BEZIRARD, Mme BIENCOURT, MM. BLOT, BOCQUET, BODIOT, BOSSUT, Mmes BOUCHART, BOUDRY, MM. BOUREL, BRAND, BREHON, CACHEUX, CAMBIEN, CASTELAIN, CAUCHE, CAUDRON, CHARLET, CODRON, COISNE, COLIN, COSTEUR, COUSIN, Mme CULLEN, M. DARMANIN, Mme DARNEL, M. DAVOINE, Mme DE CLERCQ, MM. DE SAINTIGNON, DEBREU, DECOCQ, DEFFONTAINE, DELABY, DELAHOUSSE, DELANNOY, DELEBARRE Jean, DELEBARRE Patrick, DELRUE, Mme DEMESSINE, MM. DERONNE, DEROO, DERUYTER, DESMARECAUX, DESPIERRE, DROART, DUBOIS, DUBUISSON, Mme DUHEM, MM. DUJARDIN, DUQUENNE, DURAND Eric, DURAND Yves, DUSAUSOY, DUVAL, DUWELZ, ELEGEEST, Mmes FABER, FILLEUL, MM. FOUCART, FREMAUX, GABRELLE, GADAUT, GAUTHIER, GERARD, Mme GOUBE, MM. GRIMONPREZ, GRUSON, HAESBROECK, HAYART, HENNO, HERBAUT, HUYGHE, IFRI, Mme JACQUOT, MM. JANSSENS, JEGOU, Mme KRIEGER, MM. LANNOO, LEBAS, LEFEBVRE, LEGRAND, LEMAHIEU, LEMOISNE, LEPRETRE, LESAFFRE, LIEVEQUIN, Mme LINKENHELD, MM. LOOSVELT, MACQUET, MAIMOUNI, MARCHAND, Mme MASSIET-ZIELENSKI, MM. MERTEN, MOLLE, MUNCH, MUTEZ, PACAUX, PARGNEAUX, PASTOUR, PAU, Mme PINCEDE, M. PLANCKE, Mme PLOUVIER, M. PLUSS, Mme POLIAUTRE, MM. PROVO, QUEVERUE, QUIQUET, RABARY, Mme REIFFERS, MM. REMORY, RENARD, Mmes RINGOTTE, ROCHER, M. RONDELAERE, Mme RUSQUART, M. SANTRE, Mmes SARTIAUX, SCHARLY, MM. SEGARD, SERHANI, Mme SIX, M. SPRIET, Mme STANIEC WAVRANT, MM. TARDY, TIR, TURPIN, VAN TICHELEN, VANDIERENDONCK, VERBRUGGE, VERCAMER, VERDONCK, VEROONE, VERSPIEREN, VICOT, VIGNOBLE, WALLART, WATTEBLED, WAYMEL, Mme WILLOQUEAUX, MM. WOOD, ZOUTE.

Excusés ayant donné pouvoir : (18) M. AISSI (pouvoir à M. BENABBOU), M. BELIN (pouvoir à Mme DEMESSINE), Mme BRESSON (pouvoir à M. TIR), M. DAUBRESSE (pouvoir à M. GERARD), Mme DELACROIX (pouvoir à M. BOCQUET), M. DOJKA (pouvoir à M. GRUSON), M. HOUSSIN (pouvoir à M. LOOSVELT), Mme HUVENNE (pouvoir à M. LANNOO), M. JACOB (pouvoir à M. BRAND), M. LEDOUX (pouvoir à M. CODRON), M. LESERRE (pouvoir à M. DECOCQ), Mme MAUROY (pouvoir à M. HUYGHE), M. OLSZEWSKI (pouvoir à M. ELEGEEST), M. PICK (pouvoir à M. DARMANIN), M. RICHIR (pouvoir à M. HENNO), Mme TELALI (pouvoir à M. CAUDRON), M. VANBELLE (pouvoir à M. SEGARD), M. WILLOCCQ (pouvoir à M. DEBREU).

Excusés : (2) Mme MULLIER, M. OURAL.

AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE - AMENAGEMENT RENOUVELLEMENT URB - AMENAGEMENT & DVLPT. TERR.

**WATTRELOS - ROUBAIX - Projet de modification du PLU sur le secteur du Sartel - Création d'Emplacements Réservés d'Infrastructures à usage d'assainissement et de lutte contre les inondations.**

AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE - AMENAGEMENT RENOUVELLEMENT URB - AMENAGEMENT & DVLPT. TERR.

**WATTRELOS - ROUBAIX - Projet de modification du PLU sur le secteur du Sartel - Création d'Emplacements Réservés d'Infrastructures à usage d'assainissement et de lutte contre les inondations.**

Rapport de Mme la Présidente au Conseil de la Communauté : **ADOpte A L'UNANIMITE**  
**Ont signé tous les membres présents**

Le secteur du Sartel à Wattrelos et Roubaix fait l'objet de nombreux projets engagés par Lille Métropole Communauté Urbaine.

En effet, la direction de l'Eau et de l'Assainissement a engagé de nombreuses études en vue de lutter contre les inondations sur le secteur de Sartel à Roubaix et Wattrelos. L'élargissement de l'Espierre constitue un élément important de cette politique pour lequel il convient d'inscrire, au PLU, un Emplacement Réservé d'Infrastructure (ERI) de la rue de Sartel jusqu'au pont SNCF enjambant le Canal de Roubaix, en limite de Roubaix et Wattrelos.

Les aménagements du secteur nécessitent, par ailleurs, la relocalisation de l'égout de la rue Berthelot à Wattrelos, à l'ouest des emprises ferroviaires sur une largeur de 6 mètres, la direction communautaire de l'Eau et de l'Assainissement a sollicité l'inscription d'une réserve au Plan Local d'Urbanisme (PLU), en vue de la relocalisation de cet équipement.

Cette modification du PLU présente un caractère d'intérêt général et n'est pas de nature à remettre en cause l'économie générale du projet d'aménagement et de développement durable du PLU. De plus, elle ne réduit pas des zones ou secteurs de protection et ne comporte pas de graves risques de nuisances. Cette demande peut donc, conformément au code de l'urbanisme, faire l'objet d'une procédure de modification du PLU.

En conséquence, les commissions " Urbanisme, Aménagement, Ville Renouvelée ", " Economie " et " Ecologie Urbaine " consultées, il vous est proposé :

- de procéder à une modification du PLU sur les communes de Wattrelos et Roubaix tendant à la création d'un Emplacement Réservé d'Infrastructure en vue de l'élargissement de l'Espierre sur une emprise de 15 mètres et à la création d'un Emplacement Réservé d'Infrastructure sur une emprise de 6 mètres Avenue des Jardins à Wattrelos, le long des emprises ferroviaires en vue de la relocalisation de l'égout de la rue Berthelot selon le plan joint ; ces deux Emplacements Réservés auront pour bénéficiaire la Communauté Urbaine de Lille ;
- de laisser à Madame la Présidente l'initiative de solliciter le tribunal administratif pour la désignation d'un commissaire enquêteur, de soumettre cette modification à enquête publique conformément aux articles L123-10, L123-13 et R123-19 du code de l'urbanisme et de notifier le projet de modification, avant l'ouverture de l'enquête publique, à Monsieur le Préfet, au Président du Conseil Régional, au Président du Conseil Général, au Syndicat Mixte du Schéma Directeur, au Syndicat Mixte des Transports Collectifs et aux Chambres Consulaires.

Certifie le caractère exécutoire de cet acte  
Pour la Présidente  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué



Henri SEGARD

